



Municipalité d'Yvonand  
Av. du Temple 8  
Tél. 024/423 32 40  
[greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch)  
[www.yvonand.ch](http://www.yvonand.ch)

**Au conseil communal**

**1462 Y v o n a n d**

### **Préavis municipal No 2022/12**

**Concerne : Construction d'un réseau séparatif des eaux usées et des eaux claires et remplacement des conduites d'eau potable sur la Rue de la Mauguettaz**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

#### **Introduction**

La pose d'un double collecteur pour le réseau d'assainissement et le remplacement de la conduite d'eau potable à la rue de la Mauguettaz (secteur : Chemin de Brit – Rte de Rovray) s'inscrit dans les objectifs définis par le PGEE et le PDDE validés par le Canton. Dans l'ensemble des travaux, le projet se justifie pour plusieurs raisons :

- La pose d'un collecteur des eaux usées et d'un collecteur des eaux claires permet la mise en conformité du réseau d'assainissement et garantit la séparation des eaux polluées et non polluées depuis la rue de la Ria jusqu'au secteur Sud-Ouest de la Commune.
- La séparation des eaux polluées et des eaux non polluées aura un impact positif sur le fonctionnement de la STEP. Cela permettra de traiter uniquement les eaux usées, d'augmenter le rendement de la station de traitement, de diminuer les coûts d'exploitation et de protéger l'environnement.
- Le remplacement de la canalisation existante (également en mauvais état) évitera un risque de tassement de la route et permettra, en outre, d'assurer la portance des chaussées.
- Conformément au PDDE, les travaux de remplacement de la conduite d'eau sur une longueur d'environ 270 mètres assure : le bon diamètre du bouclage du réseau de distribution d'eau (depuis la jonction Ch. de Brit – Rte de Rovray), la réfection des conduites au carrefour : Rue de la Mauguettaz - Rte de Rovray et la pose d'une nouvelle borne hydrante à l'angle de la parcelle n°182.

- Les travaux prévus garantissent une diminution des interventions du personnel du service des eaux (en raison de la diminution des ruptures/fuites du réseau) et une continuité des travaux en direction de l'Avenue du Temple.

## Description des travaux

### Liste des abréviations

DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EU/EC	Eaux usées et eaux claires
STEP	Station de traitement des eaux polluées
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PDDE	Plan directeur de la distribution d'eau potable

### Réseau d'assainissement

Le système d'évacuation des eaux de la rue de la Mauguettaz est en mauvais état et est actuellement raccordé dans un collecteur unitaire non conforme aux normes en vigueur.

Compte tenu des défauts constatés et de la mise en place d'un réseau séparatif des eaux, il est proposé de remplacer le collecteur existant par deux nouveaux collecteurs des EU/EC depuis le carrefour Chemin de Brit/Rue de la Mauguettaz jusqu'au croisement de cette dernière avec la Rte de Rovray, soit une longueur d'environ 220m pour les eaux usées, 120m pour les eaux claires. Les deux nouvelles canalisations en polypropylène récolteront les eaux usées en provenance des biens-fonds ainsi que les eaux de pluie de la chaussée et des zones imperméables des parcelles.



Figure 1 : extrait du plan C21054-03A Collecteurs EU.EC – Projet Sit 1 + 2 (annexe 1)

### Réseau d'eau potable

Le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte est également nécessaire en raison des fuites et des mises en conformité. La nouvelle conduite sera en polyéthylène PE d'un diamètre correspondant à celui indiqué dans PDDE. La nouvelle conduite d'eau, d'environ 270 m, sera posée sous la chaussée suivant le même tracé des collecteurs d'assainissement.

Ce nouveau tronçon assurant la mise en conformité du diamètre du bouclage du réseau, sera raccordé à la conduite existante venant de la rte de Rovray et à la conduite du chemin de Brit, au droit de la parcelle n° 181. Conformément aux « exigences d'opportunité » la borne hydrante située au coin de la parcelle n° 182 sera remplacée. Les travaux sur la route de Rovray (env. 30m de longueur) permettront le remplacement de la conduite existante qui est en très mauvais état et qui a régulièrement des fuites d'eau.



Figure 2 : extrait du plan C21054-04A Réseau EP - Projet Sit 1 + 2 (annexe 2)

### Autres réseaux

Le réseau d'éclairage public et d'électricité (téléréseau) ne seront pas transformés ou modifiés. Cependant, la municipalité souhaite garder la possibilité de remplacer des tubes existants, suivant leurs états et les « exigences d'opportunité ».

## Planification des travaux et circulation

La réalisation du projet dépendra de l'approbation de la demande de crédit et des éventuelles demandes de modification. Il sera exécuté en plusieurs étapes suivant le concept de circulation approuvé par la DGMR et la Commune. Sous réserve de conditions météorologiques favorables, les travaux pourraient ainsi être engagés au printemps 2023, pour une durée de 4 mois.

Dans le cadre du projet, la géométrie actuelle de la rue de la Mauguettaz et l'espace trottoir ne seront pas modifiés. Seule une demi-chaussée sera impactée et le passage des piétons et des véhicules sera assuré tout au long du chantier. En cas de nécessité, une déviation locale du trafic pourra être mise en place.

## Aspects financiers

Le coût de réalisation est issu du retour des soumissions dans une procédure sur invitation tant pour les travaux de génie-civil que pour les travaux de l'installateur sanitaire.

### Travaux de génie-civil

Installation de chantier, régie, essais, déplacement et signalisation CHF 88'000.00

Canalisation EU/EC + grille et chambre, travaux de GC pour la pose des conduites d'eau potable, travaux GC pour alimentation provisoire et réparation ponctuelle. CHF 372'000.00

### Travaux de l'installateur sanitaire

Fourniture et pose des conduites d'eau potable (yc. tuyauterie et appareillage) et pose d'une alimentation provisoire en eau. CHF 97'000.00

### Travaux des spécialistes

Marquage et signalisation (ligne de sécurité/guidage), adaptations pour le raccordement des privés, plantations diverses, reconstruction de clôtures, travaux paysagiste CHF 20'000.00

**Honoraire ingénieur civil (phase SIA §5.0 : Réalisation)** CHF 44'400.00

**Honoraires géomètre officiel (estimation)** CHF 2'600.00

**Divers et imprévus** (env. 5% des travaux) CHF 28'000.00

**Plus-value pour augmentation des matières premières** CHF 48'000.00

**TOTAL (HT) brut** **CHF 700'000.00**

---

**Réserve (estimée)** CHF 25'000.00

**TOTAL (HT) net** **CHF 725'000.00**

---

**TVA 7.7 %** CHF 55'825.00

---

**MONTANT TOTAL (TTC)** **CHF 780'825.00**

*A noter que le montant TTC ci-dessus ne tient pas compte des subventions cantonales.*

## **Conclusion**

En conclusion, la municipalité souhaite que le conseil communal, après avoir entendu les rapports de la commission des finances et de la commission ad-hoc, prenne les décisions suivantes :

1. D'autoriser la municipalité à préavis favorablement l'entier de ces travaux.
2. De financer les travaux par les liquidités courantes.
3. D'amortir le montant de
  - a. CHF 411'000.- sur 30 ans, compte 9144 (réseau d'eau potable)
  - b. CHF 314'000.- sur 30 ans, compte 9141 (réseau d'égouts et épurations)
4. D'imputer les comptes d'exploitation
  - a. 810.3312.1 (amortissement obligatoire) de CHF 13'700.- sur 30 ans
  - b. 460.3312.1 (amortissement obligatoire) de CHF 10'467.- sur 30 ans

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nos salutations distinguées.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

La Secrétaire

Philippe Moser

Carolane Sutterlet

Annexes : plans et rapport de synthèse RLJ

Municipale déléguée : Mme Laura Marques, Municipale